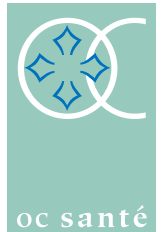




## LIVRET D'ACCUEIL MATERNITÉ

Montpellier  
**Médecine - Chirurgie - Obstétrique**

Clinique  
**Clémentville**



Retrouvez sur notre site [www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr)  
toutes les informations sur votre hospitalisation

Bureau  
de déclaration  
des naissances

Horaires

Lundi 9h à 12h - 13h à 17h

Mardi, Mercredi, Jeudi,  
13h à 17h



Acc



Bienvenue	3
Une aventure magique	4
Inquiétant ou normal ?	6
Préparation à l'accouchement	8
La péridurale	10
L'arrivée à la clinique	11
Le séjour à la maternité	12
Dans la valise	13
Dossier médical et administratif	14
Déclaration de naissance	15

# Bienvenue

Vous avez choisi la Clinique Clémentville pour donner naissance à votre enfant.

D'abord permettez-nous de vous remercier de votre confiance et sachez que tout sera mis en œuvre pour que ces moments soient les plus agréables et les plus confortables pour vous et votre bébé.

La Clinique Clémentville (maternité de niveau II) vous attend pour une naissance dans les meilleures conditions de confort et de sécurité :

- un bloc obstétrical,
- une maternité,
- une nurserie,
- un service de néonatalogie.

Le livret que vous tenez entre les mains est là pour vous accompagner vous et votre bébé dans les derniers mois de votre grossesse. Il rassemble de façon synthétique les informations les plus courantes, votre médecin restant votre interlocuteur privilégié pour répondre avec précision à toutes vos questions. Vous trouverez en dernière page quelques détails pratiques et administratifs.

Nous vous invitons à consulter notre site internet [www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr) pour compléter votre information et préparer au mieux votre séjour.

LA CLINIQUE CLÉMENTVILLE EST CERTIFIÉE PAR LA HAS  
(Haute Autorité de Santé)

Le compte-rendu de la procédure de certification est disponible dans son intégralité sur le site internet de la HAS [www.has.fr](http://www.has.fr), rubrique certification.



Un DVD sur le déroulement de votre séjour à la maternité de la Clinique Clémentville est à votre disposition. Demandez-le à votre obstétricien.

**Visionner le film**  
« Clémentville : une maternité éco-responsable »



Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la clinique Clémentville renouvelle chaque année depuis 2012 son enregistrement européen environnemental EMAS. La Clinique s'est donnée comme objectif d'être une maternité éco-responsable qui prend en considération les impacts environnementaux et sanitaires pour les réduire au maximum. Les équipes de la Clinique oeuvrent au quotidien à « l'éco-conception » des soins.



# Une aventure magique

## Vous êtes enceinte !

**Au fil des semaines, vous vous transformez et vous vous épanouissez. Votre bébé lui, dans le plus grand secret, se prépare à venir au monde.**

Au cours du deuxième trimestre de votre grossesse, vous allez prendre des formes et votre bébé, lui, prendra des forces. Le cœur de votre bébé bat maintenant à 110/120 pulsations par minute (plus vite que le vôtre). Ses cheveux poussent, sa tête se redresse et ses mouvements sont de plus en plus vigoureux. A la fin du quatrième mois, votre bébé dépasse 15 cm et pèse environ 250 g.

A la fin du cinquième mois, il aura doublé son poids et sa taille. A partir de la vingtième semaine, le cerveau prend chaque mois 90 g. Les cellules nerveuses ont cessé de se multiplier (12 à 14 milliards !), mais elles sont en train de se connecter les unes aux autres pour élaborer la structure si compliquée des circuits neuronaux.

Au sixième mois, votre bébé passe le plus clair de son temps à dormir (entre 16 et 20h par jour). Il entend bien sûr les bruits produits par votre corps, mais également ceux qui vous entourent et qui parviennent à peine atténués à l'intérieur de l'utérus. Très vite, le timbre de votre voix lui devient familier.

Troisième trimestre : la dernière ligne droite. L'attente prend vraiment corps. Les organes de votre bébé sont à présent presque achevés. Votre bébé est de plus en plus réceptif. Il réagit à la douleur, à la lumière, au changement de goût du liquide amniotique. Ses mouvements deviennent de plus en plus difficiles, c'est pourquoi il se peut que vous le sentiez un peu moins bouger que le mois précédent.

Au huitième mois, c'est le compte à rebours qui commence. Votre bébé adopte sa position définitive pour l'accouchement. Il achève de se préparer. Son squelette se fortifie, ses membres poursuivent leur croissance.

Chaque jour qui passe désormais est un jour de plus qui le rapproche de sa naissance.

## AGENDA

Durant le premier trimestre vous avez déjà effectué tous les examens cliniques et biologiques chez votre obstétricien. Vous avez déjà vu votre bébé au cours d'une échographie et établi la déclaration de grossesse.

### 4<sup>ème</sup> MOIS

- Examens cliniques, biologiques et, éventuellement, une amniocentèse. Vous devez prendre rendez-vous pour l'entretien du 4<sup>ème</sup> mois (1<sup>er</sup> contact avec une sage-femme libérale).

### 5<sup>ème</sup> MOIS

- Examens cliniques et biologiques, vous passerez une nouvelle échographie dite morphologique.

### 6<sup>ème</sup> MOIS

- Examens cliniques et biologiques. C'est aussi le moment de vous préparer à l'accouchement (cf pages 8 et 9 les différentes préparations).

### 7<sup>ème</sup> MOIS

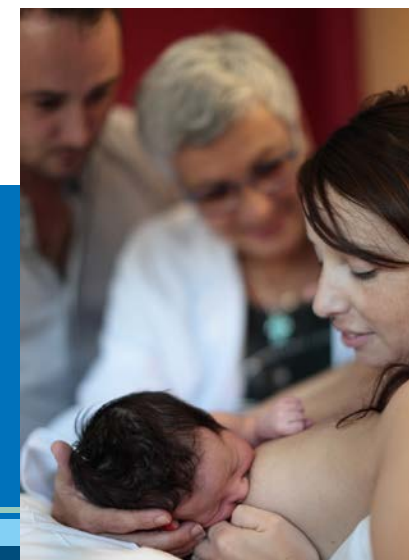
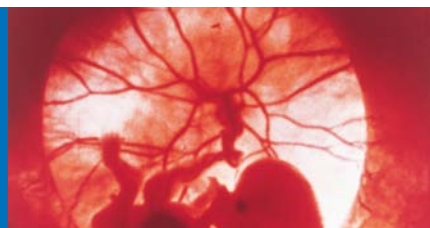
- Examens cliniques et biologiques. Echographie de contrôle de croissance et de présentation.

### 8<sup>ème</sup> MOIS

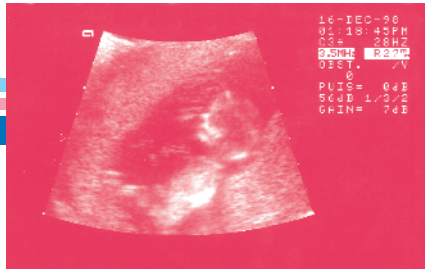
- Examens cliniques et biologiques. Dossier obstétrical servant de liaison entre le médecin et la Clinique Clémentville. Consultation pré-anesthésique et formalités de pré-admission.

### 9<sup>ème</sup> MOIS

- Les derniers examens cliniques et biologiques.



# Inquiétant ou normal ?



*Il peut arriver qu'entre deux consultations, certains désagréments ou petits maux apparaissent. Difficile pour vous de faire la part des choses.*

*Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Dans d'autres en revanche, il est important de consulter votre médecin ou votre sage-femme libérale.*

*Sur prescription médicale, une sage-femme libérale ou de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) peut venir à domicile pour la surveillance de votre grossesse ou la préparation à la naissance.*

*Une parfaite coordination s'installe entre votre médecin, la sage-femme libérale et les sages-femmes de la Clinique Clémentville.*

*Si durant votre grossesse vous êtes hospitalisée, une sage-femme libérale s'occupera de votre retour à domicile par une prise en charge appropriée.*



## NAUSÉES ET VOMISSEMENTS

Un mal à prendre en patience en raison du bouleversement hormonal et physiologique créé par votre grossesse.

Vous pouvez demander à votre médecin ou votre sage-femme libérale un médicament approprié pour faire disparaître ces désagréments.

En revanche, s'ils persistent, entraînant l'impossibilité de vous alimenter, donc une perte de poids, appelez-le.

## VERTIGES

Si ces malaises se multiplient, faites-vous examiner par votre médecin ou votre sage-femme libérale.

## PESANTEUR DU BAS VENTRE

Il est normal de ressentir cette "lourdeur" en début de grossesse.

Il est néanmoins important de la distinguer de la douleur que provoque une contraction (sensation de crispation générale de l'abdomen), qui dans ce cas doit être immédiatement signalée à votre médecin ou votre sage-femme libérale.

## TROUBLES URINAIRES

Ils font partie de ces petites perturbations inhérentes à votre grossesse.

En revanche, des signes tels que brûlures ou difficultés d'uriner peuvent révéler une infection du type cystite. Consultez votre médecin ou votre sage-femme libérale.

## MOUVEMENTS DU BÉBÉ

Restez attentive aux mouvements de votre bébé. Il doit bouger, moins fort au dernier trimestre certes, parce qu'il a de moins en moins d'espace dans votre ventre, mais vous devez le sentir remuer tous les jours. Dans le cas contraire, allez à la maternité.

## MAUX DE TÊTE, SURPOIDS, CÈDÈMES

Vos chevilles et vos doigts sont gonflés, vous avez de plus en plus souvent mal à la tête. Si, à cet inconfort viennent s'ajouter des vertiges, bourdonnements d'oreilles et si vos maux de tête persistent, en dépit de médicaments pris sur les conseils de votre médecin ou de votre sage-femme libérale, vous devez consulter.

## FIÈVRE

A prendre très au sérieux les hausses significatives de température (la fièvre correspond à une température supérieure à 37,5°C chez une femme enceinte). Consultez votre médecin ou votre sage-femme libérale.

## SAIGNEMENTS

Tout saignement anormal pendant votre grossesse nécessite une consultation chez votre médecin ou à la Clinique Clémentville.

## PERTES BLANCHES

Pas d'inquiétude, sauf si elles changent d'aspect, s'épaississent, jaunissent, deviennent odorantes, s'accompagnent de brûlures ou de démangeaisons. Dans ce cas, consultez votre médecin ou votre sage-femme libérale.

Quoi qu'il en soit, **votre inquiétude est déjà un vrai motif de consultation.**

Alors n'hésitez pas à interroger votre médecin, un excès de précautions n'est pas reprochable.

# Préparation à l'accouchement

Prenez rendez-vous dès le début du 4<sup>ème</sup> mois, ainsi dès le 5<sup>ème</sup> mois, vous pouvez commencer une préparation à l'accouchement. Aujourd'hui, plusieurs méthodes existent. Elles ont chacune leurs spécificités. Le choix que vous ferez est personnel. Les séances de préparation à la naissance ne se pratiquent pas au sein de la clinique. Demandez conseil à votre médecin obstétricien qui vous informera et vous adressera vers une sage-femme libérale. Dans tous les cas, il est souhaitable d'y être assidue pour une meilleure efficacité et de recommencer une préparation pour chaque grossesse. Les huit séances de préparation à la naissance sont remboursées intégralement par la sécurité sociale, (individuelle ou en groupe) dans la mesure où cette préparation est faite par une sage-femme.

## Nous vous présentons ici les différents types de préparation à la naissance

### PRÉPARATION CLASSIQUE

Basée sur des réflexes conditionnés, elle se fonde sur trois points :

- meilleure connaissance du corps, qui va permettre de participer plus activement à la naissance ;
- acquisition de techniques adaptées à un meilleur vécu du travail (respiration – détente – position) ;
- information autour de l'arrivée de votre bébé (avant, pendant et après l'accouchement).

### LE YOGA

Cette discipline favorise la maîtrise de l'esprit et du corps. L'enseignement tend à donner une parfaite connaissance de son anatomie, suivie de l'exécution de postures qui permettent la concentration sur une partie définie du corps.

### L'ACUPUNCTURE

Douze méridiens sont localisés sur notre corps. Les points d'acupuncture correspondent à 360 points d'énergie qui peuvent être stimulés individuellement pour répondre à un dysfonctionnement précis de l'organisme car chaque méridien est un reflet sur notre peau d'un organe particulier.

### L'HYPNOSE

Apprendre à gérer la douleur, contrôler son stress et maîtriser sa respiration.

### SOPHROLOGIE

### HAPTONOMIE

### PRÉPARATION PISCINE

## ESPACE BIEN-ÊTRE MATERNITÉ



Afin d'apporter confort et bien-être, avant et après la naissance aux mamans et aux enfants, la clinique Clémentville propose un espace "Bien-être Maternité" qui regroupe différentes pratiques de soins et de nursing, assurées par les sages-femmes de l'établissement.

Ces services viennent en complément de la préparation à l'accouchement pratiquée par les sages-femmes libérales.

L'espace "Bien-être maternité" vous propose de participer à différents ateliers tels que :

- Présentation de la salle nature,
- Allaitement, SOS allaitement,
- Massage bébé,
- Massage prénatal,
- Portage bébé,
- Hypnose,
- Réunion d'information nutrition,
- Consultation tabacologique,
- Coaching sportif,
- Acupression,
- Visite de la maternité.



Pour participer à l'un de nos ateliers de l'espace bien-être cités ci-dessus, prenez rendez-vous en choisissant "Espace Bien-être Maternité – Clinique Clémentville" sur le site internet : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou par téléphone au 04 67 06 70 83.

Vous pouvez également suivre toutes les actualités sur le compte Facebook de l'Espace Bien-Être.



Au cours de votre grossesse, vous avez la possibilité de découvrir la maternité et de visiter la salle Nature de la clinique (de préférence vers le 5<sup>e</sup> mois de grossesse).

# La péridurale

La péridurale consiste à injecter un produit anesthésiant dans l'espace péridural situé au niveau de la colonne vertébrale. Ce produit diminue la sensation douloureuse.

La péridurale peut être de confort ou médicale, sur indication de votre médecin. Dans les 2 cas, elle est remboursée par la Sécurité Sociale.

Il vous appartient de choisir ce qui vous convient le mieux.

Vous devez obligatoirement, même si vous ne souhaitez pas de péridurale, rencontrer en consultation au début du 8<sup>ème</sup> mois, un anesthésiste réanimateur qui vous prescrira un bilan sanguin de coagulation et qui dépistera d'éventuelles contre indications médicales.

# L'arrivée à la clinique !

L'effacement du col de l'utérus chez une maman qui attend son premier bébé est long. Au cours des séances de préparation, les sages-femmes vous expliqueront ce qu'il faut faire et comment réagir devant certains signes.

Alors, aux toutes premières contractions restez sereine.

Toutefois, il est **impératif** de vous présenter à la clinique :

- si vous perdez les eaux, même sans contraction,
- si vous avez des contractions sans phase de repos,
- si vous perdez du sang rouge,
- si vous habitez loin, dès que vous ressentez les premières contractions.

## Et rassurez-vous, on vous attend !

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille et vous prend en charge.

L'équipe médicale de garde, disponible 24h/24, est constituée :

- d'un gynécologue-obstétricien,
- d'un anesthésiste réanimateur,
- d'un pédiatre,
- de sages-femmes.

Lors de votre arrivée, les médecins concernés, sont aussitôt informés.

**Le bloc obstétrical** se compose de :

- 6 salles de naissances dont une salle nature et 4 salles de pré-travail,
- 1 bloc chirurgical,
- 1 salle de réanimation néonatale.

## Le don de sang de cordon

Le sang du placenta peut être recueilli par ponction du cordon ombilical après l'accouchement. Il contient des cellules souches hématopoïétiques qui peuvent être utilisées pour greffer des patients atteints de maladies graves (leucémies, lymphomes, myélomes...). Cette ponction est indolore, ne présente aucun risque pour votre enfant ou pour vous-même et peut être réalisée aussi par césarienne.

Sages-femmes et obstétriciens peuvent répondre à vos questions concernant ce don tout au long de votre grossesse.

<http://www.chu-montpellier.fr/fr/patients-et-visiteurs/donner-pour-la-vie/sang-placentaire/>



# Le séjour à la maternité

Le service de maternité se compose de différents secteurs :

- la maternité,
- la nurserie,
- la néonatalogie.

Cette unité accueille les nouveaux-nés prématurés et/ou de petit poids de naissance ainsi que ceux présentant une pathologie mineure (infection, ictère...).

L'équipe de la maternité va durant tout le séjour, privilégier la relation mère/enfant.

Si vous le souhaitez, les nouveaux-nés peuvent être accueillis en nurserie la nuit.

Votre bébé sera examiné par le pédiatre de garde, le jour de sa naissance, la veille de sa sortie et plus souvent si besoin.

En cas de besoin, les examens nécessaires seront effectués au sein de la clinique.

Un dépistage de la surdité (oto-émissions) et de certaines maladies métaboliques (guthrie) est effectué de façon systématique pendant le séjour.

L'allaitement (maternel ou artificiel) se fait à la demande en respectant les besoins physiologiques du nouveau-né.

Si vous désirez allaiter, la première mise au sein peut se faire en salle de naissances. Une consultante en lactation est disponible au sein de la maternité pour vous soutenir.

Durant votre séjour, vous pouvez recevoir la visite d'une infirmière puéricultrice attachée à la PMI (Protection Maternelle Infantile).

Elle est à votre écoute pour tout conseil et vous dirigera sur des puéricultrices proches de votre domicile si besoin.

Pour les parents « vulnérables » en difficulté, l'équipe propose **une rencontre avec un pédo-psychiatre ou une psychologue** qui peut continuer la prise en charge des parents après la sortie s'ils le souhaitent.

La clinique est en lien avec le PRADO (Programme d'Accompagnement au retour à domicile après hospitalisation), qui consiste en un accompagnement personnalisé après l'accouchement. L'Assurance Maladie vous propose un service pour faciliter votre retour à domicile après votre accouchement et être suivie, chez vous, par la sage-femme libérale de votre choix. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser.

## Les visites ne doivent pas être trop fréquentes

Seuls les enfants de la famille proche sont tolérés dans le service de maternité. Les chambres particulières sont équipées de fauteuils-lits d'appoints pour les conjoints. Il est possible de commander des repas accompagnants à la cafétéria, qui seront servis en chambre. Les horaires de visites autorisées sont de 11h30 à 20h30.

# Dans la valise

## Pour la salle d'accouchement

### POUR VOUS

- Un tee-shirt court en coton ou une veste de pyjama (manches courtes)
- Des garnitures périodiques nuit
- Un slip jetable
- Un brumisateur

### POUR VOTRE BÉBÉ

- Une brassière en coton ou un body
- Une brassière chaude (même l'été)
- Un pyjama
- Une paire de chaussons ou de chaussettes
- Une couche
- Un bonnet
- Une turbulette

## Durant le séjour

### POUR VOUS

- Nécessaire de toilette (+ savon gynécologique)
- Serviettes de toilette
- Chemises de nuit ou pyjamas
- Peignoir ou robe de chambre
- Slips à usage unique ou slips en coton
- Garnitures périodiques nuit

### POUR LES MAMANS QUI ALLAIENT

- Des vêtements ouverts sur le devant
- Un spray ou une pommade pour la prévention des crevasses
- 2 soutiens-gorge d'allaitement

### POUR VOTRE BÉBÉ

- 1 serviette de toilette par jour
- 1 brassière ou body en coton par jour
- 1 brassière chaude par jour
- 1 pyjama par jour
- 1 paire de chaussons ou chaussettes par jour
- 1 paquet de couches
- 1 turbulette



# Dossier médical et administratif

## Le dossier médical

Il se compose :

- du dossier de grossesse établi par votre gynécologue-obstétricien ;
- des examens de laboratoire :
  - votre bilan du 1<sup>er</sup> semestre,
  - votre dernier bilan sanguin,
  - votre carte de groupe sanguin (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> détermination),
  - votre prélèvement cervico-vaginal ;
- de la consultation de l'anesthésiste ;
- des échographies et radiographies ;
- de la liste des médicaments prescrits par votre médecin.

## Le dossier administratif

La pré-admission à la clinique est obligatoire à la fin du 8<sup>ème</sup> mois de grossesse. Vous pourrez vous en occuper lors de la consultation pré-anesthésique.

Pour la réaliser, vous devez être en possession de :

- votre carte d'identité ;
- votre carte de sécurité sociale (carte vitale et attestation correspondante) ;
- votre carte d'affiliation à une mutuelle (si vous en avez une).

Un acompte vous sera demandé sur vos frais supplémentaires.

Si vous êtes résidente à l'étranger ou couverte par une assurance privée, nous vous demandons de venir au bureau des entrées ou d'écrire dès le 7<sup>ème</sup> mois de votre grossesse, pour préparer votre dossier.

Sur votre séjour en clinique, vous trouverez tous les renseignements utiles dans le livret d'accueil qui vous sera remis à votre entrée.



# Déclaration de naissance

Pour les couples non mariés, une reconnaissance anticipée peut être réalisée par le conjoint dans les premiers mois de votre grossesse à la mairie de votre domicile.

Après l'accouchement, **vous pouvez déclarer la naissance de votre enfant à la Clinique Clémentville dans le bureau d'état civil de la Ville de Montpellier. Situé à côté de l'accueil de la clinique, le bureau est ouvert le lundi et le vendredi de 9 heures à midi et de 13 à 17 heures, et le mercredi de 9 heures à midi.** Cette déclaration doit être réalisée dans un délai de 5 jours ouvrables suivant votre accouchement.

## Qui peut déclarer l'enfant ?

La mère, le conjoint ou toute personne ayant assisté à l'accouchement.

## PIÈCES À PRÉSENTER POUR LA DÉCLARATION DE NAISSANCE :

- Livret de famille ou pièces d'identité si vous n'avez pas ce dernier.
- La reconnaissance anticipée (si faite), en cas d'absence du conjoint dans ce délai.
- Certificat d'accouchement délivré par la sage-femme (vous devez ramener ce certificat signé par la Mairie, au bureau des entrées de la Clinique Clémentville).
- Déclaration conjointe du choix de nom (si besoin).

Si vous avez un problème pour déclarer l'enfant, veuillez le signaler.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, si vous avez des problèmes personnels, prenez rendez-vous avec les responsables de service qui vous recevront et vous aideront.

## La photo de votre bébé

La clinique vous propose la possibilité de rencontrer un photographe lors de votre séjour.





## LES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE OC SANTÉ

### MONTPELLIER

- Polyclinique Saint-Roch - *médecine, chirurgie, obstétrique*
- Clinique du Millénaire - *médecine, chirurgie*
- Clinique Clémentville - *médecine, chirurgie, obstétrique*
- Home Santé H.A.D. - *hospitalisation à domicile*
- Clinique Fontfroide - *rééducation fonctionnelle, EVC-EPR*
- Résidence Les Glycines - *EHPAD*
- Terrasses des Glycines - *résidence senior*

### CASTELNAU-LE-LEZ

- Centre Bourgès - *rééducation neurologique*

### BALARUC-LES-BAINS

- Clinique Plein Soleil - *soins de suite et réadaptation*

### GALLARGUES

- Clinique Les Oliviers - *soins de suite, réadaptation nutritionnelle*

### VÉRARGUES

- Clinique Stella - *psychiatrie*

### BÉZIERS

- Clinique La Pergola - *psychiatrie*

### MONTARNAUD

- Clinique Saint-Antoine - *géronto-psychiatrie*

### PIGNAN

- Clinique Saint Martin de Vignogoul - *psychiatrie*

### FLORENSAC

- Résidence Les Lavandes - *EHPAD*

### PARIS XI<sup>e</sup>

- Clinique du Mont-Louis - *médecine, chirurgie*



## HOSPITALISATION À DOMICILE

Home Santé H.A.D.

**Home Santé H.A.D. est l'établissement d'hospitalisation à domicile du Groupe Oc Santé.**

Créé en 2010, Home Santé H.A.D. permet aux patients de bénéficier de soins d'une intensité et d'une rigueur de nature hospitalière au sein de leur domicile, leur maison de retraite ou leur établissement médico-social.

Proposée uniquement sur prescription médicale du médecin hospitalier ou traitant, l'hospitalisation à domicile permet de raccourcir ou d'éviter certaines hospitalisations à temps complet.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au responsable des soins de votre établissement de santé, à votre médecin ou directement à : Home Santé H.A.D.

174-194, avenue Nina Simone - 34000 Montpellier - Tél : 04 99 53 65 95 - Fax : 04 99 53 65 94  
e-mail : [info@home-sante.fr](mailto:info@home-sante.fr) - Site internet : [www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr)



## Clinique Clémentville

25, rue de Clémentville - 34070 Montpellier

**0 826 888 884**

Service 0,20 € / min  
+ prix appel

Fax : 04 67 06 70 01 - e-mail : [info@clinique-clementville.fr](mailto:info@clinique-clementville.fr)

